



# INSCRIPTIONS RENTREE SEPTEMBRE 2023

ATTENTION : pas de cours forfait Shetland et Double Poney

durant les vacances scolaires

*Pour valider votre inscription*

Inscription sur le planning avec accord d'un enseignant

Fiche d'inscription pour les nouveaux cavaliers

**1 chèque** : montant du premier trimestre ou montant du forfait annuel

**1 chèque pour la licence FFE 2024**

**1 chèque pour l'adhésion 2023/2024**

Chèques à l'ordre de *Régie Centre Equestre* (ni espèces ni carte bancaire)



## Inscriptions 1er trimestre

### Règlement du forfait – Licence FFE 2024- Cotisation 2023-2024

**A partir du lundi 12 juin 2023.**

Je reste à votre disposition : [equitation@jablines-annet.iledeloisirs.fr](mailto:equitation@jablines-annet.iledeloisirs.fr) (Tarifs, Horaire ouverture secrétariat, rendez-vous...)

#### Conditions générales de vente

**INSCRIPTION TRIMESTRIELLE** : L'inscription est souscrite pour une durée de 1 trimestre pour le forfait ; 1 année scolaire pour l'adhésion. Les séances sont consécutives à jour et heure fixes. Le forfait trimestriel **PONEY** comprend au 1<sup>er</sup> trimestre 13 séances, 2<sup>e</sup> trimestre 10 séances et 3<sup>e</sup> trimestre 11 séances. Les semaines vacances zone C sont décomptées. Le forfait trimestriel **cheval** comprend au 1<sup>er</sup> trimestre 15 séances, 2<sup>e</sup> trimestre 14 séances et 3<sup>e</sup> trimestre 14 séances. Attention les vacances scolaires zone C ne sont pas décomptées.



**INSCRIPTION ANNUELLE** : L'inscription au forfait Cheval est souscrite pour une durée de 1an (11/09/23 au 07/07/2024) et l'inscription au forfait Shetland et Double Poney est souscrite pour une durée de 1an (11/09/2023 au 30 juin 2024) ; 1 année scolaire pour l'adhésion. Les séances sont consécutives à jour et heure fixes. Le forfait annuel **PONEY** comprend 34 séances. Attention les semaines vacances zone C sont décomptées. Le forfait annuel **CHEVAL** comprend 43 séances. Attention les vacances scolaires zone C ne sont pas décomptées.

**REGLEMENT DES FORFAITS** : L'inscription au forfait est trimestrielle, le règlement s'effectue en une fois au plus tard lors de la première leçon, **passer un délai de 1 mois, le recouvrement s'effectuera automatiquement par le Trésor Public** (différentes possibilités d'encaissement sont proposées). L'inscription au forfait annuelle, le règlement s'effectue en une fois. Les prix de ces forfaits incluent des frais de dossier qui ne donnent lieu à aucun remboursement pour quelque raison que ce soit.



## PERIODE POUR L' ANNEE 2023/2024

### 1<sup>er</sup> TRIMESTRE

Cheval du lundi 11/09/2023 au 25/12/2023 (sans interruption)

Poney du lundi 11/09/2023 au dimanche 25/12/2023 (Interruption du 23/10/2023 au 05/11/2023)

### 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE

Cheval du lundi 26/12/2023 au dimanche 31/03/2024

Poney du lundi 08/01/2024 au dimanche 31/03/2024 (Interruption du 12/02/2024 au 25/02/2024)

### 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE

Cheval du lundi 01/04/2024 au dimanche 07/07/2024

Poney du lundi 27/03/2024 au dimanche 02/07/2024 (Interruption du 8/04/2024 au 21/04/2024)

**Centre Equestre de Jablines Annet**  
L'équitation pour tous



## Tarif licence FFE 2024

Sous réserve de recevoir les tarifs FFE

Né (e) en 2007 et après	<u>25€</u>
Né (e) en 2006 et avant	<u>36€</u>
<b>Licence compétition Amateur</b>	<u>80 €</u>
<b>Licence compétition Pro</b>	<u>330 €</u>



## ABONNEMENT 2024

Primo adhésion ou renouvellement : septembre 2023

Baby et Débutant Shetland	<u>38€</u>
Shetland- Double Poney -Cheval	<u>59€</u>
Famille à partir de 3 personnes licenciées	<u>92 €</u>
Propriétaires (signataire de la convention)	<u>92 €</u>